



Réunion de la CLE n° 10 « Beaune » 4 mai 2022 - 18h00 - Beaune

La séance a été présidée par Jacques Jacquenet, Président du SICECO, Territoire d'Énergie Côte d'Or et Jean-Luc Becquet, Président de la CLE, qui remercient pour leur présence à la CLE, les Délégués.

Les services du SICECO étaient représentés par :

- Alain Mathieu, Technicien Maître d'Œuvre et Pascaline Fisch, Responsable Cellule Énergie.

Les exploitants des réseaux publics présents étaient :

- Enedis : Audrey Zamperetti et Anthony Lhomme,
- Orange : Antoine Fousset.

ACTUALITÉS :

Le SICECO, Territoire d'Énergie Côte d'Or, a mis en place l'espace adhérent permettant à chaque commune d'avoir accès à toutes les données relatives à son patrimoine et aux compétences auxquelles elle adhère. Son accès se fait avec les mêmes identifiants que l'application SIG (retransmis dernièrement).

Une alerte est à nouveau faite sur la crise internationale et son impact sur le prix des énergies, notamment sur le prix du gaz qui a été multiplié par 6 depuis octobre 2021. En conséquence, les niveaux de prix en 2022 en gaz sont globalement très élevés (2 à 3 fois supérieur). Les prévisions pour 2023 et 2024 sont un retour à des tarifs similaires à ceux de 2021. (Une légère baisse est prévue sur l'électricité en lien avec la baisse de la TICFE (Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Électricité) imposée par l'État mais qui fera l'objet d'un rattrapage dans les années à venir).

Afin d'aider au mieux certaines communes, le titulaire du marché a accepté la possibilité de sortir du groupement d'achat les tous derniers adhérents pour qu'ils puissent rester sur le TRV au cas où il soit plus intéressant que l'offre du groupement. Il est rappelé que le SICECO reste disponible pour toutes questions liées à l'énergie et au groupement d'achat.

I. ENERGIE

A. Conseil en Énergie Partagé (CEP)

❖ Recensement des projets de rénovation du bâti

Le SICECO, via ses Conseillers en Énergie Partagés (CEP), accompagne les communes dans les projets de rénovation des bâtiments et les constructions neuves. Les actions des CEP se concentrent sur la gestion du patrimoine, les suivis de consommations et la programmation des travaux en identifiant, pour

le compte des communes, toutes les aides possibles à tous les niveaux. La récupération des CEE fait également partie de ce travail d'accompagnement.

A ce jour, 350 communes ont délivré la compétence CEP ; il est fortement recommandé de consulter votre CEP dès qu'un projet de rénovation d'un bâtiment est envisagé.

La Ville de Beaune informe le SICECO de l'embauche d'un technicien Bâtiment qui aura notamment en charge le suivi des travaux de rénovation énergétique et sera l'interlocuteur privilégié pour le service « Suivi et Management de l'Énergie (SME) » en cas d'adhésion de la Ville. Il est noté l'importance de la mise en œuvre de ce service au regard de l'enjeu que représentent les économies d'énergies sur le patrimoine de la Ville dans un contexte de crise énergétique sans précédent.

❖ Programmes d'aide du SICECO : isolation des combles

Le SICECO a remis en place un programme d'aide à l'isolation des combles perdus avec la création d'un groupement d'achat : l'étude est prise en charge par le SICECO. Les travaux seront subventionnés à 35%.

Un second appel à projet porterait sur les chaudières fiouls et propane à remplacer. L'objectif est d'engager rapidement la suppression des chaudières « fossiles » avec le maximum de subventions.

B. Energies renouvelables, 2 outils d'investissement :

Le SICECO accompagne techniquement les communes sur tout projet et les invite à le contacter en cas de démarchage par des développeurs EnR. Si la commune décide de porter son projet, le SICECO peut l'accompagner.

❖ SEML « Côte d'Or Energie »

Pour certains projets, le développement peut être porté par la SEML Côte d'Or Energie (avec une société dédiée à chaque projet) qui est le développeur local à privilégier.

Trois projets éoliens sont actuellement en cours de développement, à Cerilly - Sainte-Colombe-sur-Seine, sur le secteur de Seurre ainsi qu'à Orchamps (39). 3 projets photovoltaïques au sol sont également en développement (Labergement-les-Seurre, Poiseul-la-Grange et Courchaton (70)). Les investissements réalisés dans ce cadre ont pour objectifs des seuils de rentabilité d'au moins 5%.

❖ Régie « Côte d'Or Chaleur »

Dans le cas où un réseau de chaleur alimente au moins 2 abonnés, il y a « vente de chaleur ». Uniquement pour ces projets, le SICECO, via sa Régie Côte-d'Or Chaleur, peut, par transfert de la compétence « Distribution publique de chaleur et de froid » par la commune au SICECO, construire, exploiter et gérer la vente de chaleur aux abonnés. Le SICECO porte la totalité de l'investissement.

Pour les projets propres des communes visant à supprimer des chaudières fioul ou propane, le SICECO réalise l'étude et l'accompagne jusqu'à la mise en route de la chaudière.

La Ville de Beaune souhaite reprendre l'étude d'opportunité du développement de la méthanisation qui a été menée sur son territoire car le potentiel est existant, il faut le valoriser.

De même, la question du développement d'un réseau de chaleur se pose dans le contexte de la crise énergétique du gaz. Le SICECO explique qu'un tel projet, au regard de sa complexité, à la fois technique et financière, pourrait être mis en œuvre dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP) et non porté par la Régie Côte-d'Or Chaleur.

Un groupe de travail d'élus et services va être mis en place pour étudier le développement des EnR sur la Ville de Beaune.

II. PROGRAMMATION DE TRAVAUX

A. Travaux d'Eclairage Public

❖ Organisation générale

Les contraintes actuelles et la nécessaire transition énergétique impose au SICECO de réfléchir avec les communes à une nouvelle manière d'éclairer, plus sobre et plus efficace.

La coupure nocturne voire la coupure totale estivale est le seul moyen efficace pour faire des économies sur la facture d'électricité.

La seule rénovation des luminaires âgés de plus de 20 ans en Leds prendra plus de 10 ans.

Il convient donc de s'interroger sur la dimension du parc de points lumineux et de le réduire dans la mesure du possible. La durée et l'intensité d'éclairage sont également à prendre en compte. Le Parc Naturel du Morvan est actuellement dans une démarche forte de réduction de la pollution lumineuse avec la candidature au projet Dark Sky (augmentation des coupures et température de luminaire à 2400° K maximum).

Le SICECO souhaite rencontrer les communes volontaires pour appliquer des actions fortes en faveur de la réduction du fonctionnement et de la taille du parc EP en faveur d'économies de fonctionnement et d'investissement, et en faveur de l'environnement (faune nocturne, insectes, oiseaux, pollution lumineuse, ...).

❖ Travaux en cours et programmation

Les dossiers en attente de validation sont présentés, ainsi que les dossiers en cours d'étude.

B. Travaux sur le réseau électrique

Le bilan des travaux en cours ou programmés (extensions de réseaux, renforcements, résorptions de fils nus et enfouissements) est fait.

❖ Extensions du réseau :

Les travaux d'extension programmés sont présentés. Il est précisé que le délai de livraison des postes de transformation a très fortement augmenté, allant jusqu'à 12 mois sur certains modèles.

❖ Enfouissements et renforcement de réseau :

Il est rappelé que suite aux nombreuses demandes, différents programmes ont été mis en place impliquant des taux de subventions différents selon les dossiers. Il est également précisé que l'enveloppe FACé n'est à ce jour pas connu et qu'elle risque de diminuer dans les années à venir. L'enveloppe ENEDIS est quant à elle bloquée jusqu'en 2028 (renouvellement de concession). Il reste 3 % de fils nus sur la Ville de Beaune.

La Ville indique que des travaux de rénovation en cours permettront de sécuriser l'approvisionnement de la Ville de Beaune. Ces travaux s'achèveront dans 2 ans, des contraintes de qualité de sol et de coupure SNCF sont observées.

La Ville a également appris la programmation d'un chantier conséquent pour l'alimentation en souterrain d'un super chargeur électrique pour Kéolis : travaux prévus à l'été 2022. La Ville demande si un raccordement en aérien est envisageable au regard des travaux que cela implique ? Sinon, elle s'interroge sur l'enfouissement de son réseau sur le passage du projet en coordination.

Interlocuteurs techniques SICECO : technicien fmaitre@siceco.fr ou assistante vcamus@siceco.fr

Mme Louet, Interlocutrice Privilégiée ENEDIS sur la CLE, rappelle les missions du concessionnaire et les diverses coordonnées et ressources accessibles aux élus (diapos en pièces jointes).

III. MOBILITE

A. Infrastructures

Le réseau de bornes du SICECO constate une hausse du nombre de recharges sur son parc depuis juin 2021, mais avec une réduction de la quantité d'énergie chargée par connexion.

❖ Schéma régional de cohérence de développement des IRVE

Le Schéma régional de cohérence de déploiement des bornes de recharges pour véhicules électriques est actuellement en cours de révision par la Région jusqu'à fin 2022.

En parallèle, le SICECO réfléchit à revoir son infrastructure et rappelle que le déploiement fait par le SICECO vient d'une absence d'initiative privée plutôt en milieu rural. A ce jour, de nombreux sites et entreprises développent des points de recharge sur des lieux très fréquentés.

❖ Déploiement des stations d'avitaillement GNV

Le déploiement des stations GNV et bio-GNV est une autre manière, complémentaire à l'électricité, de répondre à la décarbonation des transports, notamment pour celui des marchandises.

Par l'intermédiaire de la SEML Côte d'Or Energie, il est envisagé la création d'une société régionale dédiée au déploiement de plusieurs stations de ce type en Côte d'Or, Jura, Doubs et Saône et Loire.

B. Flottes publiques

❖ Conversion des flottes

Le SICECO porte actuellement une réflexion sur l'accompagnement des communes dans le renouvellement de leur flotte de véhicules en lien avec les obligations de conversion des véhicules. Des projets d'achat groupé sont envisagés.

❖ Présentation GRDF (diapos en pièces jointes) :

Le gaz vert et de son développement actuel (hausse des raccordements, comparaison aux productions nucléaires) est abordé, avec une présentation des méthaniseurs en fonction et ceux en cours de développement sur la région. La part du gaz vert en Côte d'Or représentera 15% de la couverture du besoin en gaz en 2024.

Le gaz vert est actuellement moins cher que le prix de vente des marchés du gaz. Les nouvelles technologies de chauffage tel que les pompes à chaleur hybride comprenant une chaudière au gaz sont des technologies qui permettent de lisser les consommations électriques en consommant plutôt du gaz au moment des pics de consommation électrique

IV. CONVENTION DE PARTENARIAT

La Ville doit consommer l'enveloppe budgétaire pour novembre 2022. Un reliquat de 45 000 € reste à affecter. Voici une proposition d'actions éligibles, sachant que les travaux de réseau Blanches Fleurs ne peuvent être lancés dans le délai imparti :

- Relamping de la salle de tennis de Vignole pour un montant estimatif de 25 000 € : éligible dans le cadre de la mission de CEP
- Relamping du stade de Vignole : travaux à réaliser par la Ville de Beaune, prise en charge de la dépense dans le cadre de la Convention de Partenariat SICECO-Ville de Beaune

- Eclairage du parvis du Palais des Congrès : idem, dans le cadre de la Convention
- Si besoin en complément des 25 000 € :
- Études énergétiques des bâtiments : 8 254,78 € à la charge de la Ville de Beaune
 - Cotisation CEP : 22 bâtiments soit 2 200 €
 - Cotisation SME : 22 bâtiments soit 11 000 € la 1^{ère} année (et 5 500 € les années qui suivent)
- On dépasserait donc les 45 000 €.


La Ville est invitée à contacter le SICECO dès les prémises de tout projet de développement sur la commune (construction et rénovation du patrimoine, gestion et aménagement des réseaux, extension urbaine, etc.).

Les remarques, avis, ou propositions sont à transmettre directement au SICECO à l'adresse contact@siceco.fr ou par l'intermédiaire du Président de CLE.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les personnes présentes et lève la séance.

Établi le 5 mai 2022

Le Président de la CLE,



Jean-Luc BECQUET

PJ au compte-rendu :

Diaporama présenté en réunion de CLE
Tableaux travaux et programmations ultérieures
Coordonnées services Orange et ENEDIS
Présentation ENEDIS et GRDF